



PLAN DE PROTECTION

Phase 3

Golf Club de Lausanne

Route du Golf 3 - 1000 Lausanne 25

+ 41 21 784 84 84 - info@golflausanne.ch - www.golflausanne.ch

Dans une 4ème étape, le Conseil fédéral lève en grande partie les restrictions restantes à partir du 22 juin.

Des règles de bases simplifiées s'appliquent à tous:

1. Les joueuses et les joueurs présentant des symptômes de maladie ne jouent et ne s'entraînent pas
2. Garder ses distances: minimum 1,5 mètre
3. Porter des masques si le maintien de la distance est impossible
4. Respecter les règles d'hygiène
5. Se faire tester en cas de symptômes
6. Fournir ses coordonnées et permettre ainsi le traçage
7. Respecter les mesures d'isolement et de quarantaine

Points spécifiques

Vestiaires :

Nous vous prions de bien vouloir prendre une douche immédiatement après votre partie, le flux de personnes et la distance d'1,5 mètre peuvent ainsi être respectés.

Départs :

Vous devez réserver votre départ sur le parcours. Vous pouvez faire vos réservations **jusqu'à 6 jours à l'avance** (www.swissgolf.ch ou auprès du caddy-master). Les départs sont à intervalles de 10 minutes de 6h00 à 20h00. Les membres peuvent avoir des invités en semaine et le week-end. Lors de la réservation, vous devez indiquer le nom, prénom, e-mail et numéro de portable de votre invité.

Les personnes qui jouent seulement 9 trous sont priées de l'indiquer.

Driving range :

Les personnes qui utilisent uniquement les installations d'entraînement doivent **réserver leur place auprès du caddy-master**. Pour les joueurs qui ont réservé un départ sur le parcours, il n'est pas nécessaire de réserver l'entraînement au préalable.

La règle d'1,5 mètre de distance doit être respectée.

Putting green :

La règle d'1,5 mètre de distance doit être respectée.

Compétitions :

Les tournois de clubs et les cartes EDS sont autorisés. Les cartes de score sont remises directement au marqueur avant la partie. Le marqueur doit signer la carte et le joueur ne doit pas la contresigner. Une confirmation orale au secrétariat est suffisante.

Caddies :

Les caddies peuvent accompagner les membres sur le parcours. Le caddie tire le sac, regarde où vont les balles, ratisse les bunkers, répare les divots et les pitches, retire et tient le drapeau sur demande. Le caddie donne les clubs sans jamais toucher le grip et n'a

aucun contact avec le matériel du joueur (linge, balle,...). La réservation des caddies est obligatoire.

Clubs, chariots, voiturettes :

Le caddy-master sort et range votre matériel avec toutes les précautions sanitaires requises.

Les joueurs devraient nettoyer eux-mêmes leur équipement (clubs, balles, chariot, etc.) avec leur propre linge. Cela peut également être fait par le caddy-master avec des gants de protection.

La location de clubs ou de chariots est autorisée et le matériel est désinfecté après chaque utilisation.

Une voiturette ne devrait être utilisée que par une seule personne à la fois (exception: personnes vivant dans le même ménage). Les voiturettes sont désinfectées par le caddy-master après chaque utilisation.

Nouveau chemin d'accès :

Nous vous remercions de ne pas vous arrêter sur le nouveau chemin d'accès car celui-ci dessert à la fois le tee du 1, le tee du 10 et le retour au club-house après 9 ou 18 trous et est par conséquent très fréquenté. Cela évite les « embouteillages » et permet de pouvoir garder ses distances avec toutes les personnes empruntant ce chemin.

Restaurant :

Les manifestations et les rassemblements jusqu'à 1000 personnes sont à nouveau autorisés.

Il n'est pas nécessaire de respecter les distances minimales au sein d'un groupe de clients. L'établissement s'assure que les différents groupes de clients ne se mélangent pas. Les groupes de clients doivent être séparés de 1,5 mètre à l'avant, l'arrière et sur le côté des tables.